



Efficace contre le virus de la grippe aviaire et le HIV

NETTOYANT DÉSINFECTANT POUR SOLS, SURFACES ET MOBILIER À USAGE HOSPITALIER ET PROFESSIONS DE SANTÉ

Nettoyant désinfectant de tous types de surfaces. Permet de lutter efficacement contre les infections nosocomiales. Conserve son activité germicide, même en présence de matières organiques. Bactéricide selon les normes EN 1040, EN 1276 et EN 13697. Fongicide selon les normes EN 1275, EN 1650 et EN 13697. Virucide selon la norme EN 14476. Excellent pouvoir détergent. Ne laisse pas de traces sur l'inox. Produit utilisable en milieu alimentaire, conforme à l'arrêté du 19 décembre 2013. Sans aldéhydes, conforme aux nouvelles directives hospitalières. Très économique. Nettoyage et désinfection des sols, des surfaces et mobilier dans le domaine hospitalier, maisons de retraite, etc. Nettoyage et désinfection des VSAB et ambulances. Traitement dans les VMC, les conduits de climatiseurs, évaporateurs et condenseurs, etc.

DONNÉES MICROBIOLOGIQUES

- Activité bactéricide selon la norme EN 1040 en 5 min à la concentration de 0,05%.
- Activité bactéricide selon la norme EN 13697 en conditions de saleté sur *Staphylococcus aureus*, *Pseudomonas aeruginosa*, *Escherichia coli*, *Enterococcus hirae* à 2 % en 5 min à 20 °C.
- Activité bactéricide selon la norme NF EN 1276, en conditions de propreté, en 5 min à 20 °C à 0,4 %, en conditions de saleté, en 5 min à 20 °C à 2 %, sur la souche *Legionella pneumophila*, en conditions de saleté, en 5 mn à 20 °C à la concentration de 0,2% et sur la souche *Listeria monocytogenes*, en conditions de saleté, en 5 mn à 20 °C à la concentration de 0,04%.
- Activité bactéricide selon la méthode DGHM (qualitative suspension test) sans matières interférentes sur la *Salmonella typhimurium* à la concentration de 0,25% en 5 min et avec faibles matières organiques sur *Mycobacterium terrae* à 5 % en 30 min.
- Activité bactéricide selon la norme EN 13623 en présence d'extrait de levure et d'eau dure ferreuse tamponnée sur *legionella pneumophila* à 0,2% (temps de contact de 1h + 5 min à 30°C).
- Activité fongicide selon la norme NF EN 1275 (*Aspergillus niger* et *Candida albicans*), en 15 min à 20 °C à la concentration de 2 %.
- Activité fongicide selon la norme NF EN 1650 (*Aspergillus niger* et *Candida albicans*), en conditions de propreté, en 15 min à 20 °C à la concentration de 0,5 % et en conditions de saleté, en 15 min à 20 °C à la concentration de 1 %.
- Activité fongicide selon la norme EN 13697 en conditions de saleté à 4 % en 15 min de contact à 20 °C.
- Activité virucide selon la norme EN 14476 (2005): Inactive le Virus de l'*Influenza aviaire* (H3N8/H5N1)* en condition de propreté, en 10 mn à 20 °C à la concentration de 0,5 % ; en condition de saleté, en 10 mn à 20 °C à la concentration de 1 % ou en 30 mn à la concentration de 0,5 %. Inactive le *Polio virus*, l'*Adeno virus* et le *HIV*, en condition de propreté, en 30 mn à 20 °C à la concentration de 4 % ; en condition de saleté, en 120 mn à la concentration de 6 %.
- Activité virucide selon la méthode RKI / DVV sur *ECBO virus* à 5 % en 30 min, *Noro (Norwalk) virus* à 4 % en 30 min, sur *Rota virus* à 3 % en 15 min, sur *Vaccinia virus* à 2 % en 5 min, sur *Polyoma virus SV40* à 2% en 30 min et sur *Newcastle disease* selon la méthode DVG à 3 % en 120 min.

APPLICATION

Diluer à 2 % dans l'eau tiède, laisser agir 5 min (15 min si l'activité fongicide est recherchée), brosser et rincer à l'eau potable.

Pour une activité virucide, diluer à 6 %, laisser agir 120 min, rincer à l'eau potable.

La solution s'applique avec : pulvérisateur, brumisateurs, canon à mousse, méthode 2 seaux, bac de trempage, bac à ultrasons.

CARACTÉRISTIQUES

Matière active désinfectante : Chlorure de didécyl diméthyl ammonium

Aspect : Liquide limpide incolore.

Densité à 20 °C : 1,06 environ.

pH pur : 12,9 environ.

pH (solution à 1 %) : 11,2.

CONDITIONS D'EMPLOI

Ne pas pulvériser le produit pur sur les surfaces vitrées. Se reporter aux conditions d'emploi figurant sur l'emballage.

Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions.

D1334-0917-1251

*Selon les recommandations de l'OMS, les risques liés à la manipulation du virus Influenza aviaire H5N1 étant trop élevés, seules les expérimentations médicales sont autorisées. Les tests ont donc été effectués sur une souche de dérogation, le virus Influenza A/Duck/Ukraine/1/63 (H3N8) pour des raisons de sécurité



Les marques déposées Zep sont la propriété de Zep IP Holding LLC et sont utilisées sous licence limitée avec leur permission.

EPI : pour votre protection individuelle et vos vêtements de travail adaptés à votre activité, nous vous recommandons la société  www.pro5.fr

PROTECTION PRÉCONISÉE : gants, lunettes, vêtements de protection.

